



COMMUNIQUE DE PRESSE

Une Charte de prévention des risques pour les apprentis dans les organismes de formation publics ou privés

Lille, le 7 janvier 2026 - La prévention des risques professionnels pour les apprentis constitue un enjeu majeur, tant pour leur sécurité que pour leur formation à une culture de prévention des risques dans le secteur du BTP.

Dans ce contexte, et face à la diversité des environnements d'apprentissage, les organismes de formation, les entreprises du BTP et les organismes institutionnels ont exprimé la volonté de renforcer, ensemble, la prévention des risques auxquels les apprentis peuvent être exposés au sein des organismes de formation, en entreprise et durant les périodes de formation. **Le travail engagé se traduit aujourd'hui par la signature d'un engagement commun à améliorer la prise en compte de la prévention des risques pour les apprentis dans les ateliers et sur les plateformes pédagogiques.** Cette démarche se concentre en priorité sur quatre sujets : l'accueil de l'apprenti ; l'utilisation des outils électroportatifs ; la prévention des chutes de hauteur ; le port et l'utilisation des équipements de protection individuelle (EPI) appropriés.

Ainsi, les organismes de formation, les apprentis et les entreprises d'accueil signeront, en même temps que le contrat d'apprentissage qui les lie, une Charte par laquelle ils s'engagent à :

- Promouvoir une culture commune de la prévention ;
- Mettre en œuvre les moyens nécessaires pour assurer la sécurité au quotidien ;
- Identifier et évaluer les risques auxquels l'apprenti peut être exposé.

Dans un premier temps, cette démarche couvre le périmètre du Nord (59) et du Pas-de-Calais (62). Mais elle a vocation à s'étendre géographiquement et à s'élargir à toutes les organisations volontaires.



La Fédération régionale des Travaux Publics Hauts-de-France regroupe 700 entreprises, qui représentent un chiffre d'affaires annuel de 4 milliards d'euros et emploient 26 000 salariés. Contact : Delphine Dietsch - 06.27.67.28.90 - d.dietsch@fntp.fr



La Fédération Française du Bâtiment Nord-Pas-de-Calais fédère plus de 2 550 entreprises et 31 000 professionnels - artisans, entrepreneurs et salariés – qu'elle représente, défend et accompagne au quotidien. Qu'il s'agisse de droit social, droit des affaires, emploi et formation, technique et métiers, sécurité, prévention, qualité ou encore environnement, elle est présente sur tous les sujets stratégiques liés à l'activité du secteur. Contact : François Daupeyroux - 06.69.66.29.06 - fdaupeyroux@ffb5962.fr



EGF est l'organisation des Entreprises générales de France BTP, membre de la FFB et de la FNTP. Elle regroupe plus de 1 000 sociétés totalisant 20 milliards d'€ de chiffre d'affaires annuel en France et employant plus de 80 000 salariés. Les EGF sont reconnues pour leur capacité à innover et leur approche globale et durable de l'acte de construire. Contact : L. Francqueville - 06.65.51.92.95 francqueville@egfbtp.com



L'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics est une structure paritaire sous tutelle du ministère du Travail. L'OPPBTP est composé d'experts en prévention issus du terrain qui accompagnent, au quotidien, les professionnels et les acteurs du BTP. Il a pour missions, l'expertise pour identifier les solutions de prévention, la promotion en construisant les arguments et portant le message de prévention auprès des acteurs de la construction, et l'accompagnement des entreprises et autres acteurs de la construction, en assistance technique, conseil et formation. Contact : Agence HDF - 03.20.52.13.14 - hautsdefrance@oppbtp.fr



BTP CFA Hauts-de-France est un acteur régional majeur pour la formation, l'emploi et l'innovation. Avec plus de 60 ans d'expertise, il forme chaque année plus de 2 400 apprentis sur 6 sites. Du CAP au BTS, en passant par les titres professionnels, ce sont 47 formations couvrant les métiers du BTP. Avec 3 nouveaux CFA, des infrastructures innovantes et des plateaux techniques équipés des dernières technologies BTP CFA HDF illustre sa volonté de conjuguer performance pédagogique et responsabilité environnementale. Contacts : Roubaix 03.20.68.50.60 – Lens 03.76.04.13.74 – Marly 03.27.46.41.59 – Maubeuge 03.62.43.99.01 – Hesdigneul les Boulogne 03.21.10.38.38 – Gravelines 03.59.91.78.92 - www.btpcfa.com



L'Université des Compagnons, implantée à Arras, Fournies et Recquignies, fait partie de la Fédération des Compagnons du Tour de France, association reconnue d'utilité publique. Ce réseau d'établissements propose plus d'une centaine de formations aux métiers du bâtiment et de bouche (alternance ou formation continue), avec des cursus diplômants allant du CAP à la Licence Professionnelle. Le réseau accompagne aussi les jeunes qui souhaitent devenir Compagnons en réalisant leur Tour de France. Contact : Cédric Piotrowski/Alice Kubiaczyk – 03.21.48.23.88 - direction.arras@compagnonsdutourdefrance.org



L'Association ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France (AOCDTF) est reconnue d'utilité publique (loi 1901) et fait partie de la Conférence des grandes écoles. Ses objectifs : permettre de s'accomplir dans et par son métier, dans un esprit d'ouverture et de partage ; transmettre aussi bien des savoirs et savoir-faire – apprentissage d'un métier – que des savoir-être –partage de valeurs. Depuis 2010, le compagnonnage est inscrit au registre du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco. Il forme à ce jour 700 apprenants (bâtiment et aménagement, technologie de l'industrie, métiers du goût et matériaux souples). Contact : Alban Dezoteux, Délégué régional HDF - adezoteux@compagnons-du-devoir.com



Le Lycée des Travaux Publics Jean Bertin de Bruay La Bussière a été créé à l'initiative de la branche professionnelle et du Rectorat. Il intervient dans les 3 voies de formations (formation initiale sous statut scolaire, par apprentissage et continue) dans les filières : TP, conduite d'engins de TP, réseaux et canalisations, routes, ouvrages en béton armé, maintenance des matériels de TP, conduite et transport routier de marchandises, géomètre topographe (CAP au BTS). Grâce à sa forte relation école-entreprises, cet établissement d'enseignement et de formation est reconnu et réputé pour la qualité de ses formations. Contact: Séverine GOSSELIN 03 21 62 40 50 ce.0622801h@ac-lille.fr